

# MAIRIE DE RANS

N° 03/2020

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Étaient présents : Mmes THUREL Amandine, ROUGEOT Fabienne, BARATA Suzana, SAVIN Brigitte, BRUGNOT Ariane, LOUIS Jocelyne, MARQUEZ Nadia, Mrs MORLIER Jean-Louis, TEMPESTA Raphael, CHARLES Fabien, SCHAEGIS David, PIGNY Eric, POULENARD Florent, CHAUTEMPS Eric, GRAS Emmanuel

### ORDRE DU JOUR :

- **Achat maison de Monsieur Gras**
- **Nouveau site internet**
- **Liste des commissions impôts directs**
- **Location antenne téléphone**
- **Modification commission d'appel d'offre**
- **Modification délégation au Maire**
- **Points sur les différentes rencontres**
- **Questions diverses**

### ACHAT MAISON GRAS :

La mairie a fait une proposition d'achat à 22 000,00 €.

La proposition a été acceptée par Monsieur Gras avec les conditions suivantes :

- Achat à 22 000,00 €, hors frais de notaire
- Désamiantage pris en charge par l'acheteur (mairie Rans), charge estimée faible

La mairie envisage actuellement la démolition de la maison pour mise en place d'un parking.

Délibération : Achat de la propriété (maison et terrain) de Monsieur GRAS à 22 000,00€  
0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

### NOUVEAU SITE INTERNET :

L'ancien site internet de la commune était hébergé sur le nom de domaine rans-jura.fr

Le futur site internet de la commune sera hébergé sur le domaine rans.fr.

La réservation de l'hébergement et du nom de domaine représentera une charge de 86,00€ HT/an.

PanneauPocket est une application qui permet de diffuser des informations : les habitants reçoivent une notification instantanément sur leur portable pour toutes nouvelles alertes et informations. L'abonnement à PanneauPocket coûte 108,00€ht/an.



Délibération : Le conseil municipal délègue à Amandine THUREL la création du site internet avec la prise en charge des frais d'hébergement par la commune, et l'abonnement à PanneauPocket pris en charge par la commune.

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

### **LISTE COMMISSION IMPOTS DIRECTS :**

La nouvelle liste est proposée avec 12 titulaires et 12 suppléants.

Délibération : validation de la liste communale des impôts indirects.

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

### **LOCATION ANTENNE TELEPHONE :**

Le bail signé dure 12 ans. Le bail actuel engage la commune jusqu'au 31 décembre 2031.

Le contrat actuel avec ATC France représente un gain de 3915,00€ HT/an indexé à 1%.

La société Valocôme propose un bail à 9000,00€ HT/an indexé à 0,5%/an à partir du 1 janvier 2032, avec versement d'une réservation de 500,00€ HT/an dès à présent en supplément, et possibilité d'obtenir une avance de 12000,00€HT.

Le conseil décide de reporter la délibération à 6 mois plus tard.

### **MODIFICATION COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :**

Dans la commission actuelle, le Maire est président, mais ne peut pas être aussi titulaire, et il manque un suppléant.

La commission d'appel d'offre doit donc être renforcée :

- 1 titulaire supplémentaire : Eric CHAUTEMPS
- 1 suppléant supplémentaire : Fabien CHARLES

### **MODIFICATION DELEGATION AU MAIRE :**

Le document détaillant les délégations accordées au Maire, dans un format utilisé depuis plusieurs années, a été rejeté.

Certains articles doivent être modifiés pour son acceptation.

Délibération : Modification du document des délégations accordées au Maire : Suppression des articles 15,16, 21, 22, modification des articles 26, pour un montant maximum de 20 000,00€ et de l'article 27 pour un montant maximum de 100 000,00€

0 voix contre, 1 voix abstention ⇒ Proposition acceptée

### **VALIDATION DES SUBVENTIONS :**

Délibération : validation de la répartition des 1900,00€ de subventions distribuées à différentes associations.

0 voix contre, 0 voix abstention ⇒ Proposition acceptée



## POINTS SUR LES DIFFERENTES RENCONTRES :

- Rencontre avec Régis CHOPIN vice-président Jura Nord pour la commission assainissement  
Les chantiers à venir concernent en majeure partie la station d'épuration à remettre aux normes, les défauts rue de la fontaine pour une mise aux normes, et les évacuations d'eau de pluie à mettre en séparatif
- Rencontre avec Segundo ALFONSO vice-président Jura Nord pour les services techniques, les bâtiments et les constructions  
Visite du centre de loisirs, travaux mineurs évoqués concernant le grillage et le retrait des poteaux de volley-ball
- Appel téléphonique avec Monsieur ZIOUA, architecte mandaté pour les plans de proposition d'évolution du centre du village, anciennement bâtiments Racine, pour lui demander de rendre une proposition pour mi-octobre.
- Rencontre avec Jura Nord concernant l'étude faite suite aux inondations suite aux orages importants 2019. Le compte rendu du diagnostic de vulnérabilité aux ruissellements a été présenté, avec les travaux envisagés.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Demande d'un arrêt de bus supplémentaire faite pour le haut du village au vice-président de la région
- La subvention DETR délivrée par la préfecture de 68 375,00€ a été reçue pour les travaux du centre du village.
- Cambriolage de l'église : des objets de culte de valeur ont été dérobés. Ils appartenaient à la commune. Une plainte a été déposée.

Séance clôturée à 23h30

Fait à RANS, le 02 octobre 2020  
Le Maire,  
Jean-Louis MORLIER

